REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 27 janvier 1997 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture ;

VU l'arrêté du 2 février 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture ;

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 27 janvier 1997 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Jacques CLEMENT, chef du service des ressources humaines au secrétariat général (SG),
- Monsieur Michel GOMEZ, sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Maryvonne DE MAUREY, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Catherine PREVEL, adjointe au chef de bureau des établissements et des contrats (DGER),
- Madame Isabelle TILLY BECKER, directrice des ressources humaines (ANSES).

Membres suppléants

- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Carole PELLEGRINO, adjointe à la chef du bureau de gestion des personnels enseignants des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Nadia DENARIE-BURBAN, adjointe à la directrice des ressources humaines (ANSES),
- Monsieur Philippe SCHOSSELER, chef du service de gestion du personnel (ANSES).

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

- Monsieur Jean-Claude GRACIA	Ingénieur d'études hors classe	CFDT
- Madame Sylvie DEBLAY	Ingénieur d'études de 1ère classe	CFDT
- Madame Chantal GAUDICHE	Ingénieur d'études de 1ère classe	CGT / FSU
- Madame Sabine PETIT	Ingénieur d'études de 2ème classe	CFDT
- Madame Marie-Pierre MONTEIL	Ingénieur d'études de 2ème classe	CGT / FSU

Membres suppléants

- Madame Marie-Claire POUPARD	Ingénieur d'études hors classe	CFDT
- Madame Sylvie PERRIN	Ingénieur d'études de 1ère classe	CFDT
- Madame Hélène HUET	Ingénieur d'études de 1ère classe	CGT / FSU
- Madame Evelyne SAGNE	Ingénieur d'études de 2ème classe	CFDT
- Monsieur Pablo GRANDA	Ingénieur d'études de 2ème classe	CGT / FSU

Article 2 – L'arrêté du 2 février 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs d'études du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 12 MAI 2015

Le Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales

Yves LE NOZAHIC